

BRÉLIDY
BRELIDI

Juillet 2012

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Le mot du Maire

Comme chaque année, notre bulletin d'informations communales permet au conseil municipal et aux associations de vous retracer leurs activités de l'année écoulée et de leurs projets à venir.

L'année 2012 marque une année charnière du mandat sachant que 2014 ne comptera que 3 mois pour cette mandature. Il nous reste donc deux années pleines pour mettre en œuvre la deuxième tranche de travaux d'aménagement de la rue de Bellevue, la place de l'église et le parking de la mairie avec les effacements des réseaux électrique et téléphonique.

Au cours de l'année 2011 et le premier trimestre 2012, nous avons mené de nombreuses tractations avec la Région, l'État et le Département pour présenter un projet clair et précis de nos futurs travaux. Les démarches ont été multiples, variées et insistantes. Un travail long et fastidieux pour des résultats décevants voire décourageants ! Mais nous persistons et nous espérons tous voir se concrétiser un projet en accord avec nos possibilités. Dans le bulletin 2011, je vous faisais part des travaux de l'année à venir. Ceux-ci ont été entièrement réalisés : voirie, cloches, horloge... la dernière tranche d'assainissement des quartiers de Kerlaziou et Kerjacob a été réceptionnée en novembre. Notre commune a pu bénéficier de cette dernière tranche décidée par Pontrioux Communauté qui a réalisé ces travaux et financé 140 000 euros. La plupart des habitants nous ont exprimé leur satisfaction pour les choix effectués par la commune qui leur ont permis de mettre leur installation aux normes. Outre ces réalisations et les projets dont vous découvrirez l'essentiel dans ce bulletin d'informations nous nous préoccupons des intérêts des Bréliens tant au niveau de l'ADSL (10 foyers en sont dépourvus) que du téléphone mobile pour lequel des démarches sont entreprises auprès des services de la préfecture.

Je souhaite enfin remercier l'équipe municipale « petite équipe de passionnés » qui s'investit beaucoup dans les dossiers ce qui permet d'avancer.

Je remercie également les présidents et les membres d'associations, les agents communaux pour le sérieux de leur travail. Et vous Bréliens, nous vous encourageons tous à agir et à exprimer vos talents. Par votre action, la collectivité nourrit son ambition et sa notoriété.

Le Maire, Pierre Marie Garel

Mot du Maire	P.2
Sommaire	P.3
Cérémonie des voeux : 14 janvier 2012	P.4
En direct de la Mairie	P.8
Résultat du Quizz	P.8
Procès verbaux des délibérations du conseil municipal	P.9
Bugdet primitif 2012	P.16
Discours départ de Marianne le 14 mai 2012	P.17
Urbanisme 2011	P.18
Etat civil 2011	P.18
Borne internet	P.18
CONTRIBUTION DES ADJOINTS ET DES COMMISSIONS	
Les travaux à Bréolidy	P.19
Service enfance Pontrieux Communauté	P.19
Service d'aide et d'accompagnement à domicile	P.20
Centre Intercommunal d'Action Sociale	P.20
Location de la salle des fêtes	P.20
Extention des consignes de tri : passage en Monoflux	P.21
Quizz	P.22
VIE DES ASSOCIATIONS	
La parole aux Bréliidiens	P.23
Bréolidy, année de Solidarités et de Convivialités	P.23
Relais paroissial de Bréolidy	P.24
Association les Bouchons d'Amour	P.25
Le club de Théoulas	P.26
Brelidy Tro an Daou Douar Balade des deux rivières	P.26
Association pour le Don du Sang	P.29
Remise de décorations le 8 mai 2012	P.30
Action humanitaire du Trieux	P.30
GROS PLAN	
Frouezh Hon Douar	P.31
La vie de Château à Bréolidy	P.31
EVENEMENTS DE L'ANNEE 2011	
Cérémonie des voeux 2011	P.32
Accueil des nouveaux résidents	P.32
Noces d'Or de Danièle et Henri Patin	P.32
Cérémonie du 8 mai	P.32
Motte féodale - accueil des jeunes du CFA Pommerit Jaudy	P.32
11 novembre 2011	P.32
Le Maire et les doyens - 11 novembre 2011	P.32
Téléthon à Bréolidy	P.32
Arbre de Noël des enfants	P.32

MAIRIE DE BRELIDYTél : **02.96.95.62.04**

email :

mairie.de.brelidy@orange.fr

➔ Heures d'ouverture :

- Mardi : 14 h - 17 h
- Mercredi : 9 h - 12 h
- Jeudi : 9 h - 12 h
- Vendredi : 14 h - 17 h

Direction de la fabrication : Monsieur le Maire de Bréolidy - Conception et impression :
 ReletdExpression.fr - Imprimé sur papier PEFC (Gestion forestière durable)

Cérémonie des Vœux : 14 Janvier 2012

Une assistance nombreuse a tenu, cette année encore, à répondre à l'invitation du Maire pour célébrer la nouvelle année ensemble. Au sein de Pontrieux-Communauté, Brélidy clôturait la série des cérémonies qui traditionnellement rassemblent les élus et les responsables communautaires venus rencontrer les habitants. Les nouveaux arrivants étaient invités avant la cérémonie officielle afin de se présenter et de connaître l'équipe municipale.

Le Maire a pris la parole pour l'ouverture de la cérémonie ; ensuite se sont succédés à la tribune : Henri PATIN pour Brélidy ; Yves Le Mouer, Président de Pontrieux-Communauté ; Vincent Le Meaux, Vice-président du Conseil général. Pierre-Marie GA-REL a clôturé la série des allocutions.

La commune ayant investi dans du matériel informatique, il a été décidé d'émailler les exposés des représentants de Brélidy par la projection de diapositives. Certaines d'entre elles sont reprises dans les textes de Henri Patin et de Pierre-Marie Garel qui sont reproduits ci-après.

Monsieur le Vice-président du Conseil général
Monsieur le Président de Pontrieux-Communauté
Messieurs les Maires
Mesdames et messieurs les élus, chers collègues
Mesdames et messieurs,

« Bis repetita placent » : mon intervention pour les vœux semble devenue une tradition. Cette année j'ai essayé, sans succès, de changer la programmation ; il m'a été opposé que comme pour la danse, les figures classiques sont les plus appréciées et que la nature humaine, comme pour le vide, a horreur du changement.

Au cours de l'année 2011 nous avons franchi le mi-mandat de 6 ans que les Bréli-diens et Bréliennes ont confié en 2008 à l'équipe municipale. Il m'est donc apparu opportun, avec l'accord du Maire, de faire le bilan de ce mi-mandat et de baliser le chemin qui reste à parcourir d'ici la prochaine consultation en 2014.

Mon exposé va donc s'articuler autour de trois thèmes :

- **les réalisations de l'équipe municipale en termes d'aménagements structurants.**

- **la vie communale au travers des activités associatives et des évènements qui jalonnent l'année.**

- **les projets de l'équipe jusqu'à la fin de la mandature.**

En général l'œil s'habitue vite à un nouvel environnement ou à un nouveau décor, et la mémoire efface rapidement le passé. C'est pourquoi, je vous propose de revoir ensemble quelques-unes des réalisations des trois dernières années.

Le long de l'axe du CD 15 les objectifs prioritaires étaient de sécuriser la traversée de l'agglomération, tout en personnalisant la commune au niveau des entrées, des carrefours de Croas ru et de Croas navalen, du stationnement. En même temps le réseau d'eau potable a été entièrement refait. Les chiffres ont déjà été donnés dans le dernier bulletin municipal, je rappelle les ordres de grandeurs : 400 000 euros HT, dont 50% de subventions : Région avec l'ECO-Faur, Département, enveloppes parlementaires, Syndicat du Jaudy, et 200 000 euros d'emprunts. Un 2ème programme aussi symbolique qu'important a concerné la Maison commune. La réfection de la Mairie était envisagée depuis bien longtemps ; nous y avons consacré tous nos efforts en 2011. De l'avis général c'est une réussite à la fois au plan fonctionnel et du point de vue de l'esthétique et de la décoration. Nicolas, notre secrétaire de Mairie nouvellement arrivé, a ainsi eu la chance de trouver un espace accueil entièrement rénové. Très rapidement, afin de répondre aux impératifs de modernisation administrative, tous les équipements informatiques et bureautiques ont été renouvelés. En même

temps, l'espace accueil du public a été créé et équipé d'un poste de travail informatique connecté à internet et doté d'une imprimante. Ces équipements sont en libre service pour tous les brélidien pendant les heures d'ouverture de la Mairie. La Salle des Associations a remplacé le local de stockage à gauche de la mairie ; cette pièce agréable est souvent réservée pour des séances de travail, pour des cours d'anglais et des accueils de groupes. Enfin le Maire dispose désormais d'un bureau qui permet de le rencontrer personnellement ; cette pièce est aussi utilisée pour des permanences, dont celles du conseiller général. Le tout a été réalisé pour un montant de 84 000 euros sans emprunt avec 45% de subventions (Etat avec la DGE, Région avec le contrat de Pays) et le reste sur fonds propres (notamment les récupérations de TVA des années antérieures).

Les autres aménagements concernent le patrimoine :

- par exemple le clocher et le toit de l'église incluant la nouvelle horloge et la sécurisation des cloches (36000 euros)
- la toiture de la chapelle de Kerbiguet (70% remboursés par les assurances), et des travaux d'isolation ici même à la salle des Fêtes ;

La plupart ont bénéficié de subventions de l'Etat à hauteur de 30%. Tous les bâtiments appartenant à la commune (y compris les logements locatifs) ont donc été remis à niveau.

Enfin le réseau d'assainissement a été prolongé de 600m pour raccorder le haut du bourg jusqu'à Kerjacob ; dans ce cas la totalité des 140 000 euros a été prise en charge par l'intercommunalité.

Un autre programme d'importance doit être mis en exergue : il s'agit de la réfection de 10 km de voiries communales qui a été entièrement financée sur fonds propres. Brélidy compte 21 Km de voirie communale dont 18 sont en enrobé bitumé (soit 86%). Les réfections ont été faites en plusieurs tranches sous la responsabilité du 1er adjoint Bernard Arzul pour un coût total de 240000 euros.

A ce stade deux remarques s'imposent et ce sera la conclusion de mon premier thème :

• grâce à cet effort particulier sur la voirie, réalisé sans subventions ni emprunt, la commune est à l'abri pour les 4 ou 5 prochaines années et va pouvoir se consacrer à d'autres réalisations.

• pour un total d'investissement de près de 800 000 euros avec des subventions se montant à 300 000 euros on constate que la part réservée à la proximité du bourg est de même valeur que celle consacrée au reste du territoire communal.

La vitalité d'une commune s'exprime par différents indicateurs ; par exemple le nombre des nouveaux arrivants (ce soir nous avons la satisfaction de constater qu'il ont répondu nombreux à notre invitation) ; le nombre d'enfants scolarisés (ils sont 48 recensés à la dernière rentrée), le nombre de naissances. Mais aussi par le nombre d'articles dans la presse concernant la commune (à ce sujet le nombre rapporté à la population doit nous placer en bonne position au niveau de la CdC et du Pays). La notoriété, synonyme d'attractivité, on la doit au dynamisme des citoyens qui s'engagent dans l'animation et la création d'évènements, dans le fonctionnement des associations. L'objectif est de créer du lien social, de renforcer le sentiment d'appartenance à une collectivité, d'inciter à la citoyenneté, au partage et au bénévolat.

Voici quelques évènements qui marquent la vie de notre commune :

- les vœux pour la nouvelle année
- les Fêtes patronales de St Colomban, avec le concours de boule et le repas convivial (organisé par les chasseurs)
- le 11 Novembre qui est marqué par un premier dépôt de gerbe au monument de

Cérémonie des Voeux: 14 Janvier 2012

Jean Le Teuff et par une cérémonie au Monument aux morts, place de l'Eglise. Je tiens à ce propos à rendre hommage au Maire et au Conseil municipal qui ont redonné à ces manifestations la solennité qu'elles doivent revêtir ; il s'agit d'un légitime devoir de mémoire dont s'acquittent volontiers les plus anciens et d'un encouragement aux jeunes générations à réfléchir à ce que l'Histoire récente nous enseigne pour nous aider à anticiper le futur. Le même jour le repas des anciens réunit à la Salle des Fêtes de nombreux bréidiens, et pas seulement des têtes chenues dans un climat de très grande convivialité.



Visite à la doyenne Mme Anquetil et au doyen Jean Le Vezouet

- l'accueil du défilé du Téléthon : cette année encore collation offerte aux organisateurs et participants au défilé suivie de la remise des dons collectés.

- l'Arbre de Noël et les animations (cette année 48 enfants accompagnés par leurs parents, soit 80 personnes)

Pour toutes ces manifestations nous pouvons compter sur notre 2ème adjoint Pierre Peuch et son « fan club » Linda, Sylvie, Renée, Eléonore, Maryvonne sans oublier Joseph et Daniel et les nombreux bénévoles qui apportent volontiers leur aide.

Une mention spéciale pour la Pierre Le Bigaut qui cette année encore a été un succès puisque Eléonore a pu remettre aux organisateurs un chèque de 600 euros pour la recherche contre la mucoviscidose.

Au niveau du bénévolat en faveur des handicapés il faut signaler l'action menée par Emilienne Pinard dans le cadre des collectes pour l'Association « Les bouchons d'amour ».

Parlons maintenant des Associations :

- « Loisirs » présidée par Renée Cloarec et le Club du Théoulas également présidé par Renée (30 adhérents pour la 1ère une cinquantaine pour la 2ème). Elles proposent des activités aux anciens essentiellement : remise en forme et distractions ; on y compte aussi des adhérents des communes limitrophes.

- « Last but not least » : Tro an daou dour

Il faut saluer le remarquable travail de mise en valeur du patrimoine communal (calvaires en particulier) à travers les sentiers de randonnées (bientôt 12 Km en partant de rien ou presque il y a 3 ans), réalisé par cette équipe : le bureau est présidé par Guy Philippe, avec Roger Lozahic comme secrétaire et Pierre Pinard comme trésorier, et les petites mains et les gros bras : Eléonore, Hervé, Daniel, Joseph, Marcel et André (précédent secrétaire).

Toutes ces activités, relayées les journalistes (à qui je rends hommage et que je remercie) contribuent « à faire savoir » ce que nous « savons faire » pour animer notre

commune et la faire rayonner à l'extérieur.

Le troisième temps de mon exposé avant de conclure sera consacré à la fin de la mandature. En fait il s'agit de continuer le programme annoncé dans la déclaration de candidature de 2008 c'est-à-dire la 2ème tranche de travaux qui part du Carrefour de Croas Navalen, inclut la rue de Bellevue, la place de l'Eglise, le début de la rue de Kergouriou, le début de la rue de la Mairie et la place de la Mairie.

Il s'agit d'un aménagement routier et paysager avec passage sécurisé pour les piétons sur la droite et stationnement des véhicules sur sol en terre-pierres à gauche. Le style de la 1ère tranche est conservé avec les bordures de granite et les revêtements de chaussée et de trottoirs. La place est prévue en dallages avec le cheminement vers l'entrée de l'église traité pour faciliter l'accès aux handicapés. Les places de parking devant l'église et la mairie sont matérialisées.

L'assainissement étant déjà réalisé, ainsi que le réseau d'eau potable, celui des eaux pluviales sera refait. En parallèle et en partenariat avec le SDE le réseau aérien de fils électriques et téléphoniques sera effacé et l'éclairage public renouvelé avec des lampadaires basse consommation.

Le plan de financement n'est pas encore finalisé car les appels d'offres ne sont pas partis ; cependant on peut déjà tabler sur un démarrage des travaux à l'automne.

- nous avons budgété la totalité du contrat de territoire soit 45500 euros du Conseil général pour cette opération ainsi que des fonds propres à hauteur de 120000 euros.

- nous sommes en attente d'une aide de la Région , d'une subvention de l'Etat, d'une décision du CG concernant la réfection de la chaussée, et de l'attribution d'enveloppes parlementaires.

- le montant de l'emprunt sera fixé au moment du vote du budget ; sachant que l'évaluation a été faite autour de 375 000 euros et que la commune prendra à sa charge 51000 euros pour compléter les travaux réalisés par le SDE à ses frais (effacement des réseaux).

Note : au moment de la réalisation du Bulletin nous savons que les aides régionales et nationales n'ont pas été obtenues ; c'est pourquoi il a été décidé de programmer les travaux sur deux années budgétaires à savoir 2012 et 2013, afin de limiter au maximum le recours à l'emprunt. Ce choix stratégique permettra de renouveler certaines demandes de subventions. Par ailleurs les appels d'offres pour les entreprises ont été publiés ce mois de Mai.

Avec cette tranche nous avons la conviction d'atteindre une étape décisive dans la réalisation de notre programme qui vise à favoriser l'attractivité du centre bourg et à mettre en valeur notre patrimoine.

En dehors de ces gros chantiers qui mobilisent énormément de temps et d'énergie nous sommes aussi à l'écoute des problèmes qui nous sont soumis : parmi ceux-ci la question du téléphone portable a été posée d'abord au département puis à la préfecture ; elle devrait recevoir une solution prochainement. Il en est de même pour les nuisances olfactives qui font l'objet de nombreuses doléances. Enfin le Conseil de Pontrioux-communauté a décidé de se pencher sur la question du « faible débit internet » qui pénalise encore certaines habitations de la commune. Toutes ces questions relèvent de l'égalité des droits et des devoirs pour tous les citoyens sur le territoire de la République.

Avant de terminer je souhaite évoquer devant monsieur le Maire de Plouëc la question de la gare de Brévidy-Plouëc qui fait l'objet d'un projet de rénovation et d'aménagement d'un espace culturel, futur lieu de rencontre et de célébration de la mémoire collective. Cette gare qui porte le nom de nos deux communes est le témoin

d'une époque pas si ancienne où le chemin de fer représentait le progrès par le désenclavement de nos campagnes, dans un contexte de partage des moyens et dans l'esprit du développement durable. Cette année nos voisins de Plouëc-du-Trieux vont fêter leur 50ème anniversaire et à cette occasion au nom de la municipalité et des bréolidiens je leur souhaite beaucoup de succès et tous nos meilleurs vœux pour la concrétisation de leurs projets.

Pour conclure je tiens à vous redire que nous restons à votre écoute et disposés à répondre au mieux à vos questions. Au printemps vous recevrez le bulletin municipal ; nous attendons aussi de vous que vous nous fassiez part de vos réactions et de vos attentes. 2012 ne sera pas seulement une année plus longue parce que bissextile elle sera aussi une année décisive pour notre pays et donc pour nous et nos enfants ; nous vous attendons nombreux dans le bureau de vote.

Au nom du Conseil municipal je présente à Monsieur le Maire et à vous tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui commence.

Bloavez Mat

Henri PATIN

En direct de la Mairie

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales de la commune peuvent le faire dès à présent et avant le 31 décembre, pour les élections qui auront lieu en 2013. Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

Recensement

Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans doivent effectuer leur recensement à la mairie de leur lieu de domicile entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et à la fin du troisième mois suivant (se munir du livret de famille). Lors de l'inscription, le jeune reçoit une attestation de recensement, à conserver précieusement qui doit être présentée lors de certaines démarches : inscription au permis de conduire, concours, CAP, baccalauréat...

Recensement communal 2013

En 2013 sera réalisé le recensement communal. Le dernier recensement a eu lieu en 2008.

La collecte débutera le 17 janvier 2013 et se terminera le 16 février 2013. Notre commune désignera le responsable de l'opération (Secrétaire de Mairie) pour valider certaines données administratives.

De la qualité de la collecte du recensement dépend directement le calcul correct de la population légale de la commune qui est mis à jour chaque année, fin décembre (caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes...) et qui est actualisé au mois de juillet suivant.

Comme en 2008, date de la dernière enquête de recensement dans la commune, l'enquête 2013 donne lieu à un partenariat étroit entre les différentes administrations (commune/INSEE/Etat).

Que les contacts fructueux établis précédemment se poursuivent lors de cette nouvelle enquête de recensement.

Le Maire

• SEANCE DU 10 MAI 2011

Présentation de Nicolas GUEGAN « Secrétaire de Mairie »

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'arrivée de Nicolas GUEGAN au poste de secrétaire de mairie, en remplacement de Marianne GAULTIER qui a fait valoir ses droits à la retraite au 30 avril 2011.

Vote des subventions

- Amicale Laïque BRELIDY-PLOUEC 320.00 € - Club du Théoulas 200.00 € - Club Sport et loisirs 200.00 € - Les chasseurs 153.00 € - Festirurales 112.70 € - Traou An Daou Dour 200.00 € - Amicale des Sapeurs pompiers 61.00 € - Club hippique de l'Argoat 15.00 € - Comité Tiers Monde 31.00 € - Donneurs de sang du canton 100.00 € - COP Cyclos 45.00 € - AS Tennis loisirs 254.00 € - Jeunesse sportive du Trieux 80.00 € - Parents d'élèves collège Charles Brochen 130.00 € - Paroisse Notre Dame des Fontaines 50.00 € - Plijadur an Dans 10.00 € - Santé et Vie 20.00 € - ADAPEI 50.00 € - Ass Française Myopathie 50.00 € - Infirmeries moteurs 50.00 € - Lutte contre le Cancer 50.00 € - Mucoviscidose 50.00 € - Restos du Cœur 50.00 € - Secours populaire 15.00 € - Association des Maires de France 100.00 € - CCAS BRELIDY 200.00 € - AFOBAT PLERIN 10.00 € - Club Nautique Pontrivien 15.00 € - Médailles militaires du canton 15.00 € - Anciens combattants 50.00 € - Cols bleus 15.00 € - Pays de Bégard Athlétisme 10.00 € - A.S.B. section Handisport 50.00 € - Section Danse Amicale Laïque de Bégard 15.00 €.

Proposition de Marché ING Concept et Prim Vert pour la 2ème tranche aménagement du bourg

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de lancer un marché maîtrise d'oeuvre pour accompagner le comité de pilotage et il propose de reconduire le bureau d'étude VRD qui a travaillé sur la 1ère tranche du bourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres,

DECIDE de retenir le bureau d'étude VRD représenté par Monsieur Luc PAGE (ING Concept) et Monsieur Sébastien LESCOP (Atelier Prim'Vert) pour le marché maîtrise d'oeuvre ;

DONNE pouvoir au Maire pour signer tout document s'y rapportant.

Horloge de l'église

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la séance du 02 mars 2011 pour la mise en place d'une horloge sur le clocher.

Il explique que Monsieur et Madame YONCOURT ayant récemment quitté la commune mais, restant attachés à Brévidy et à son église, souhaiteraient faire un don de 1 800,00 € à la commune pour l'aider dans le financement de ces travaux.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

ACCEPTE le don de 1 800,00 euros fait par Monsieur et Madame YONCOURT pour la mise en place d'une horloge sur le clocher.

Résultat d'ouverture des plis voirie

L'ouverture des plis a été réalisée le 29 avril 2011, quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres, la commission a décidé de retenir l'entreprise la moins disante soit l'entreprise BOURGEOIS-PICHARD pour un montant de 64 528,81 € H.T. (77 146,45 € T.T.C.).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Donne un avis favorable à cette proposition.

Résultat d'ouverture des plis élagage

Monsieur Bernard ARZUL donne le résultat d'ouverture des plis pour les travaux d'élagage. Il propose de retenir l'entreprise la moins disante soit l'entreprise PICHOURON pour 2 880,00 € H.T.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Retient l'entreprise PICHOURON pour les travaux d'élagage.

Départ de Marianne GAULTIER

Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal, le samedi 14 mai 2011 à 11h00 à la salle des fêtes de BRELIDY pour souhaiter le départ en retraite de Marianne GAULTIER.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commune souhaiterait offrir un cadeau de départ mais qu'une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour autoriser le paiement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DONNE à l'unanimité des membres présents, son accord de principe, pour autoriser le paie-

ment.

La Pierre Le Bigaut

Mme SERVIN explique à l'assemblée qu'une réunion est prévue le vendredi 13 mai à 19h00 à la salle des associations afin de préparer le passage de La Pierre Le Bigaut sur la commune, le samedi 25 juin 2011.

Mme SERVIN convie toute la population à participer à cette réunion. Elle informe également l'assemblée que Monsieur Hervé SOYER a été nommé responsable de la sécurité.

Motion de soutien aux parents d'élèves du collège Charles Brochen.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il serait nécessaire d'apporter un soutien aux parents d'élèves du collège Charles Brochen, de Pontrieux, pour lutter contre une diminution de la dotation globale horaire attribuée à cet établissement.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par les parents d'élèves à Monsieur l'inspecteur d'académie.

Le conseil Municipal ouï cet exposé, délibère et à l'unanimité des membres présents accorde son soutien aux parents d'élèves du collège Charles Brochen.

• SEANCE DU 03 AOUT 2011

Rapport annuel 2010 sur le prix et la gestion du service public d'Assainissement Non Collectif

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 il est nécessaire de soumettre au vote du Conseil Municipal le rapport relatif au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Pontrieux Communauté.

Le conseil Municipal ouï cet exposé, délibère et à l'unanimité des membres présents :

Approuve le rapport.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales. Cette loi vise notamment à :

- Achever la carte intercommunale par le rattachement des dernières communes isolées à des E.P.C.I. à fiscalité propre.
- Rationaliser le périmètre des E.P.C.I. à fiscalité propre existants.
- Simplifier l'organisation par la suppression des syndicats devenus obsolètes.

Dans ce cadre, Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor a été chargé d'élaborer un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui a été présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 23 mai 2011 et, notifié à la commune le 25 mai 2011 avec un délai de trois mois à partir de cette date pour rendre un avis. A défaut d'avis dans ce délai, il sera réputé favorable.

Ce schéma formule des propositions visant à :

- intégrer les trois communes isolées du département dans un E.P.C.I. à fiscalité propre ;
- fusionner les E.P.C.I. à fiscalité propre de moins de 5 000 habitants avec d'autres E.P.C.I. ;
- proposer la rationalisation des périmètres des E.P.C.I. à fiscalité propre ;
- supprimer et fusionner certains syndicats intercommunaux et mixtes.

Il propose des orientations à moyen et à long terme sur le devenir de l'intercommunalité dans les Côtes d'Armor.

Ces propositions se fondent sur les orientations définies par la loi du 16 décembre 2010 portant sur la rationalisation des structures intercommunales au regard des bassins de vie, des unités urbaines, des schémas de cohérence territoriale, de l'accroissement et du rééquilibrage de la solidarité financière, de la rationalisation des syndicats, en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect du développement durable.

Dans ce projet, l'objectif n° 12 prévoit la fusion de la communauté de communes Paimpol Goëlo (9 communes et 20 427 habitants et Pontrieux Communauté (7 communes et 5 993 habitants).

Monsieur le Maire invite chaque élu et conseiller municipal à tour de rôle à donner leurs avis sur ce projet et à formuler des propositions en cas de désaccord avec l'objectif n°12 de Monsieur le Préfet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Considérant la position géographique de Brélidy, les difficultés de communication et historique-

ment le très faible niveau de coopération intercommunale entre son territoire et celui de Paimpol.

Considérant le bassin de vie de Brélidy et Pontrieux Communauté qui est majoritairement orienté vers Guingamp pour l'ensemble des activités des secteurs économique, sociale, d'éducation, de transport, de culture, de patrimoine et de tourisme ;

Considérant l'appartenance de Brélidy et Pontrieux Communauté au Pays de Guingamp validée par le SCOT le 3 juillet 2006 ;

Considérant l'identité rurale de Brélidy et Pontrieux Communauté ;

Considérant le possible rapprochement à moyen terme des sept communautés de communes formant le Pays de Guingamp et la possible transformation de la communauté de communes de Guingamp en commune nouvelle pour créer une communauté d'agglomération de plus de 80 000 habitants, avec une ville centre de plus de 15 000 habitants et ainsi peser face aux deux pôles urbains de Lannion Trégor Agglomération et de Saint Brieuc Agglomération ;

Décide à l'unanimité des membres présents, d'émettre un Avis Défavorable au projet n°12 de fusion de la communauté de communes Paimpol Goëlo et Pontrieux Communauté.

Décide à la majorité absolue (7 voix pour et 3 abstentions : Bernard ARZUL, Daniel QUINQUENEL et Linda WATSON) d'émettre un Avis Favorable au rapprochement de Pontrieux Communauté avec la communauté d'agglomération de Guingamp, si elle est créée, conformément à la proposition d'évolution des E.P.C.I. à fiscalité propre

Décide à l'unanimité des membres présents d'émettre un Avis Favorable à la dissolution du Syndicat de Gendarmerie sous réserve de l'accord de Saint-Gilles les Bois de se retirer et de l'accord de Pontrieux Communauté de prendre la compétence « Gendarmerie ».

Décide à l'unanimité des membres présents d'émettre un Avis Favorable à la dissolution du S.I. Collège de Pontrieux.

● SEANCE DU 14 septembre 2011

Extension du réseau électrique à Kerbiguet.

M. et Mme LE NAOUR ont vendu leur hangar ainsi que 3 has de terre à M. VATIN et Mme PRIGENT.

M. VATIN est maraîcher en « bio », et Mme PRIGENT a un projet d'élevage de chèvres dont elle exploitera le lait.

Par contre au moment de la vente il n'y avait ni eau ni électricité. L'eau a été installée à la charge du couple. Quant à l'électricité l'installation est plus coûteuse car il faut pour réaliser cette extension ajouter 3 poteaux en partant de l'ancienne maison Bellec.

M. le Maire nous précise qu'il a fait réaliser une étude par le SDE. Pour ces travaux, le Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage, demande une participation égale à 2 316,00 euros, soit :

[837,00 euros (forfait)] + [24,65 euros / ml X 60 (160 mètres – 100 mètres)]

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve :

- Le projet base tension se rapportant à l'alimentation en électricité du hangar agricole de Monsieur Aurélien VATIN situé au lieu dit Kerbiguet à Brélidy ;
- Le versement au Syndicat Départementale d'électricité – maître d'ouvrage des travaux d'une participation de 2 316,00 euros.

Projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques dans le cadre de la 2ème tranche d'aménagement du bourg.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il serait intéressant, dans le cadre de la deuxième tranche d'aménagement du bourg, de prévoir l'effacement des réseaux place du Bourg, place de la Mairie et dans la rue de Kergouriou.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il a mandaté le S.D.E. pour procéder à une pré-étude et à un chiffrage sommaire du projet d'effacement des réseaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'engager le projet d'effacement au Centre Bourg de Brélidy estimé par le Syndicat Départemental d'Electricité à :

- pour la base tension :
 - >> effacement : 81 000,00 euros T.T.C.
 - pour l'éclairage public :
 - >> effacement : 16 100,00 euros T.T.C.

- >> lié renouvellement : 6 000,00 euros T.T.C.
- pour le réseau téléphonique :
- >> effacement : 12 250,00 euros T.T.C.
- >> lié renouvellement : 6 000,00 euros T.T.C.

Point sur les travaux de voirie et d'assainissement.

Monsieur Arzul prend la parole puisque c'est lui qui gère ce dossier. Il explique que la totalité de l'enveloppe prévu à la voirie a été utilisée soit 78 000,00 euros et que la réception des travaux a été faite lundi dernier. Sur la route du Launay il y avait 25m en plus et du côté du Run il a été fait un « reprofilage ».

Ainsi dit-il au total 240 000,00 euros sur 5 ans ont été dépensés, sans subvention puisque la voirie de notre campagne reste à la charge de la commune et il souligne que même si c'est un effort financier lourd il reste important de s'occuper autant de la « campagne » que du bourg.

En ce qui concerne l'assainissement de Croas Ru à Kerjakob, l'entreprise a rencontré de grosses difficultés il a fallu 3 semaines supplémentaires pour piocher, il ne faudra pas s'étonner du montant de la facture qui sera revue à la hausse.

Il y aura 14 branchements à faire, nous avons reçu un courrier dans ce sens mais nous avons 2 ans pour les réaliser. Monsieur Arzul informe l'assemblée du fait que les contribuables doivent se raccorder le plus rapidement possible, dans leur intérêt puisque à dater du 1er janvier 2012 ils recevront une facture tenant compte de l'assainissement ; qu'ils soient raccordés ou non.

La Pierre Le Bigaut, remise de chèque.

Madame Servin prend la parole, nous rapporte que tout c'est bien passé, qu'il y aura une remise officielle du chèque avec un apéritif (kir breton), une personne de la Pierre le Bigaut viendra pour la remise du chèque.

Madame Cloarec est remerciée pour sa participation en tant que présidente de l'AS loisirs pour avoir légaliser cette opération par le biais de la trésorerie de son association. En effet c'est elle qui a supervisé toute l'opération.

• SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2011**Taxe d'aménagement (ex TLE).**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est demandé aux communes de se prononcer avant le 30 novembre 2011 sur une mise en place de la Taxe d'Aménagement et qu'à défaut de délibération spécifique prise avant cette date pour les communes ayant une carte communale ou soumises au R.N.U., les communes seront réputées renoncer à la Taxe d'Aménagement.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est possible de fixer un taux compris entre 1 % et 5 %.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il est favorable au maintien d'une taxe sur la commune car l'extension et l'aménagement des réseaux reste à la charge des communes.

A l'unanimité des membres présents, DECIDE de mettre en place sur la commune de Brélidy la Taxe d'aménagement ;

Avec 8 voix pour + une procuration, et 2 voix contre (Pierre Marie GAREL vote à 2 %, Daniel QUINQUENEL vote à 2 %) FIXE le taux de la Taxe d'Aménagement à 1,5 %.

Installations classées.

Monsieur ARZUL explique à l'assemblée qu'un arrêté préfectoral a été pris afin de soumettre à enquête publique, en mairie de Bégard, la demande présentée, au titre de l'installation classée soumise à autorisation « GUEVELOU Olivier ».

Cette installation est exploitée sur Bégard au lieu-dit « Garen Milin Donnant », et la demande concerne la restructuration externe suite au rapatriement de 24300 animaux équivalents du site « Convent Toussaint » en Bégard sur le site « Garen Milin Donnant », soit un cheptel après projet de 38620 animaux équivalents avec mise à jour des déjections ainsi que la construction d'un poulailler et d'une lagune de 240m³.

Brélidy est dans le rayon d'affichage à 6,2 km donc il n'y a pas de problème pour la commune.

Monsieur ARZUL explique que la totalité des déjections, fumiers de volailles non susceptibles d'écoulement, sera repris par les Ets HUON et qu'il n'y a donc pas de problème de pollution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

DONNE un avis favorable à la demande présentée au titre de l'installation classée par Monsieur GUEVELOU Olivier.

Noël des enfants.

Madame Renée CLOAREC

explique que Monsieur le Maire lui a demandé de préparer l'arbre de Noël qui est prévu pour le 17 décembre 2011.

Elle précise que cet arbre concerne les enfants de la commune âgés de 0 à 11 ans. Ils sont au nombre de 44 cette année avec 2 nouvelles naissances.

L'animation de la journée est confiée à Monsieur Gérard BOLTO, commandant des pompiers à la retraite, reconverti en animateur pour enfants. Il n'a pas de tarif défini, c'est au libre choix de la commune. Madame CLOAREC rappelle la participation de l'année dernière qui s'est élevée à la somme de 350,00 euros.

Les livres restent la meilleure idée de cadeau.

La commune avait mis 1 000,00 euros à disposition pour l'organisation de l'arbre de Noël l'an passé et il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'enveloppe 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire l'enveloppe de 1 000,00 euros pour l'organisation de l'arbre de Noël des enfants de Brévidy.

Sentiers de randonnée.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le courrier du 19 septembre 2011 du Président du Conseil Général lui demandant d'émettre son avis sur la MISE A JOUR du PLAN DEPARTEMENTAL des ITINERAIRES de PROMENADE et RANDONNEES (PDIPR) et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés, conformément à l'article L. 361.1 du Code de l'Environnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré :

Emet un avis favorable au PDIPR.

Accepte l'inscription à ce plan, des nouveaux chemins concernés.

Prime aux employés communaux.

Monsieur le Maire propose une somme de 800,00 euros qui sera ensuite répartie entre les deux employés communaux en fonction de leur ancienneté dans la commune. Monsieur le Maire précise que l'intégralité de l'enveloppe ne sera pas forcément consommée.

Le conseil autorise le versement d'une prime.

Rapport eau potable.

Monsieur ARZUL explique que le territoire concerné par le Syndicat du Jaudy correspond à une population de 13700 habitants desservie par le Syndicat.

La distribution se fait sur un réseau de 509 km pour 604 539 m3 consommés.

Le prix théorique du m3 pour un usager consommant 120 m3 est de 2,13 €/m3 et la consommation moyenne par abonnement domestique est de 78 m3 par an, soit une consommation en baisse.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé, délibère et donne un avis favorable au rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Rapport assainissement.

Monsieur ARZUL présente à l'assemblée le rapport 2010 d'assainissement collectif de Pontrieux Communauté.

Il explique que le prix global eau plus assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m3 est de 607,30 euros T.T.C. soit une évolution de +3,36% ; + 4.37% pour le service d'eau potable et + 2,63% pour l'assainissement collectif.

Monsieur ARZUL explique à l'assemblée que le niveau bactériologique est bon, 36 contrôles ont été réalisés, le taux de nitrate ne dépasse jamais les 39 et la moyenne est de 32, les pesticides sont proches de 0 et les contrôles révèlent juste un manque de fluor.

Monsieur ARZUL précise que le syndicat est l'un des meilleur au niveau européen.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé, délibère et donne un avis favorable au rapport.

Rapport annuel de traitement et élimination des déchets.

Monsieur Daniel QUINQUENEL donne lecture à l'assemblée du rapport annuel de traitement et élimination des déchets.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé, délibère et approuve le rapport.

Rapport annuel du S.M.I.T.R.E.D.

Monsieur Daniel QUINQUENEL présente à l'assemblée le Compte Administratif 2010 du S.M.I.T.R.E.D. Valorys ainsi que les tonnages correspondant aux différents déchets traités par le Syndicat.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé, délibère et approuve le rapport.

Aménagement du Bourg, 2ème tranche.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il a reçu un estimatif des travaux d'aménagement du bourg, 2ème tranche, de la part du cabinet ING Concept. Cet estimatif s'élève à la somme de 290 000,00 euros H.T. soit 346 840,00 euros T.T.C. pour les travaux de voirie, de réseau d'eaux pluviales et de signalisation. Pour les travaux aménagement paysager, l'estimatif s'élève à la somme de 33 846,00 euros H.T. soit 40 479,82 T.T.C.

Monsieur le Maire

présente à l'assemblée le plan de financement prévisionnel :

Récupération de T.V.A. :	74 500,00€
Fonds propre :	50 000,00€
Contrat de territoire :	45 500,00€
Emprunt :	100 000,00€
	270 000,00€

Il explique qu'il va entreprendre le montage d'un dossier D.G.E. et qu'il doit rencontrer le Conseiller Général pour solliciter l'Amende de Police et la D.S.R.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents :

- S'engage à réaliser les travaux d'aménagement global du bourg ;
- Adopte le plan de financement proposé ;
- Autorise le Maire à solliciter différentes subventions dont une réponse à l'appel à projets ECO-FAUR du Conseil Régional de Bretagne.

Questions diverses.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de subvention qu'il a reçu de Mademoiselle RUCHE Natacha concernant une participation à la 15ème édition du Raid étudiant 4L Trophy. Monsieur le Maire explique que ce type de projet est subventionné par la communauté de communes.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il a reçu un courrier de la Direction Départementale de la Protection des Populations. Ce courrier informe la commune que l'« E.A.R.L. DE COZ CASTEL » a adressé un dossier, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, en vue de déclarer la restructuration et la mise à jour du plan d'épandage d'un élevage porcin autorisé, avec augmentation de la production annuelle des porcs charcutiers, suite à l'attribution d'azote soit un cheptel de 1409 pl. animaux équivalents (620 pl. post sevrage, 1265 pl. engraissement, 20 pl. quarantaine-infirmerie).

Monsieur le Maire explique qu'il a contacté la D.D.P.P. pour avoir plus de renseignements sur ce dossier car L'E.A.R.L. de COZ CASTEL s'était engagé à répondre positivement aux quatre réserves émises en 2009 lors de la reprise et de la restructuration de cet élevage, soit :

- Respecter une distance de 300 mètres par rapport à l'agglomération
- Couvrir toutes les fosses
- Prévoir des plantations
- Installer des cheminés

Force est de constater qu'aujourd'hui rien n'est fait et Monsieur le Maire précise qu'il va rédiger un courrier à la D.D.T.M. les informant de la situation actuelle.

M. Bernard ARZUL explique que le cahier des charges n'est pas respecté ce qui doit entraîner un avis négatif sur le projet.

• SEANCE DU 09 FEVRIER 2012

Projet de Monsieur RUCHE Christophe

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de certificat d'urbanisme faite par Monsieur RUCHE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de donner un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme n° CUB 02201812D0002, présentée par Monsieur RUCHE Christophe, concernant un Parc Résidentiel de Loisirs.

Chenil Service ; révision des prix 2012

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de contrat, pour la capture et la gestion de fourrière animale, faite par la société S.A. Chenil Service pour l'année 2012.

La prestation est comprise du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 et le samedi de 9 heures 30 à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30. Le forfait annuel est de 311,69 euros H.T. soit 372,78 euros T.T.C.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de passer un contrat de prestation de service avec la société S.A. Chenil Service pour l'année 2012.

Matériel informatique

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans la demande de subvention « Contrat de Pays » pour la rénovation de la mairie, il était précisé l'implantation d'un point Internet à destination de la population.

La commune a donc fait l'acquisition d'un ordinateur pour le secrétariat, plus puissant et indispensable pour supporter le nouveau logiciel e-magnus (coût du logiciel : 1 719 euros HT soit 2055,92 TTC + 1132.05 euros HT de maintenance soit 1353.93 TTC), et mis l'ancien dans la pièce affectée à l'usage de cybercommune. La Mairie a également acheté un ordinateur portable et une imprimante multifonction. Tous les appareils sont branchés en réseau et une connexion wifi a été établie pour permettre l'utilisation d'Internet dans chacune des pièces du bâtiment.

Le montant pour l'ensemble du matériel est de 2 227,12 euros H.T. soit 2 663,64 euros T.T.C.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette acquisition et l'autorisation de mandater cette dépense d'investissement en inscrivant cette somme au budget 2012, chapitre 21 : immobilisations corporelles ; compte 2183 matériel de bureau et informatique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DONNE son approbation concernant cette acquisition ;

AUTORISE la commande du logiciel e-magnus ;

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget 2012, en dépense d'investissement, chapitre 21 : immobilisations corporelles ; compte 2183 matériel de bureau et informatique ; et de prévoir les crédits en recettes d'investissement.

Demande de subvention D.E.T.R.

Monsieur le Maire explique que le projet d'aménagement de la deuxième tranche du bourg peut être éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. En effet, l'opération entre dans le cadre des travaux ou équipement de voirie liés à la sécurité et à l'accessibilité. La dépense serait subventionnable à hauteur de 35 % et le plan de financement prévisionnel défini comme suit :

Coût du projet H.T. : 323 846,00 €

Subventions :

Conseil Général (contrat de territoire) :	45 500,00 €	14,05 %
Conseil Régional (Eco-Faur) :	En instance	
Conseil Général (Amende de police) :	En instance	
Etat (D.E.T.R.) :	113 346,00 €	35,00 %
Emprunt :	100 000,00 €	30,88 %
Autofinancement :	50 000,00 €	15,44%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- S'engage à réaliser les travaux d'aménagement de la deuxième tranche du bourg ;
- S'engage à réaliser les travaux dans l'année 2012 ;
- Adopte le plan de financement proposé ;
- Autorise le Maire à solliciter auprès de l'Etat la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Orientation budgétaire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le vote du budget 2012 aura lieu avant le 31 mars 2012 et qu'il espère avoir une réponse aux demandes de subventions d'ici là.

Le résultat de l'année 2011 est de 102 198,43 euros d'excédent de fonctionnement et Monsieur le Maire félicite les membres du conseil pour ce très bon résultat.

Les projets pour 2012 sont :

PV des délibérations du Conseil Municipal

- L'aménagement du bourg, 2ème tranche.
- Le matériel informatique
- Le logiciel E-Magnus
- Un vidéo projecteur
- Une pompe de lavage
- Une perceuse

Questions diverses.

• Monsieur le Maire fait savoir qu'une menace de mise en demeure, au sujet du mur en pierre près du Presbytère, lui a été faite. Il va être essentiel de programmer une intervention pour le consolider ou le démolir. En cas de démolition, son remplacement pourrait se faire par la pose d'un grillage.

• Monsieur le Maire remercie vivement Renée CLOAREC ainsi que tous les membres de son équipe pour l'organisation du Noël des enfants. Les retours exprimés par les parents furent très positifs et l'ambiance très bonne lors de la journée.

Monsieur le Maire rappelle que toutes les décisions concernant le déroulement d'une manifestation et impliquant l'emploi des deniers publics doivent être prises en conseil municipal. Il est demandé de chercher dès à présent un animateur pour le prochain Noël.

Budget Primitif 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges générales	46 732 €
Charges de personnel	43 000 €
Charges de gestion	48 379 €
Charges financières	14 097 €
Capacité d'autofinancement	58 469 €

RECETTES

Gestion courante	1 200 €
Impôts et taxes	113 652 €
DGF et compensations	83 325 €
Divers	12 500 €

Soit un total de recettes et de dépenses de 210 677,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Besoin de financement N-1	54 585,12 €
Subvention au SDE (effacement des réseaux)	57 466,00 €
Emprunts	31 700,08 €
Matériel informatique	5 052,31 €
Matériel outillage	1 200,00 €
Aménagement du bourg	431 750,00 €
Divers	3 858,82 €

RECETTES

Remboursement de TVA	13 575,00 €
Affectation du résultat	131 206,51 €
Subvention CG22	52 094,00 €
Emprunt	326 409,00 €
Divers	3 858,52 €

Soit un total de dépenses et recettes de 585 612,33 €



Discours départ de Marianne le 14 mai 2011

Monsieur le Conseiller Général et Maire de PLOUËC commune native de Marianne, Mesdames, Messieurs, les membres du Conseil Municipal, Mesdames, Messieurs, les membres du CCAS, Chers Amis et tous les collègues de Marianne que je vois ici présents, Maryse, Brigitte, Sylvie, Marie-France, Eric, Jean.

C'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que je vous reçois aujourd'hui. Je vous remercie particulièrement de votre présence qui montre la sympathie et la reconnaissance que vous portez à Marianne.

Aujourd'hui nous marquons son départ en retraite. En effet, elle a choisi de mettre un point final à sa carrière administrative dans la fonction publique.

Le poste de secrétaire de mairie dans les petites communes rurales n'a rien à voir avec celui des grandes agglomérations. La secrétaire doit tout savoir, tout connaître, tout entendre.

Marianne répondait à vos questions et vos doléances avec beaucoup de philosophie, de flegme, de gentillesse et de sourires, le tout couronné d'une discrétion exemplaire. C'est le service public au service du public. Ses fonctions sont multiples. Elles vont de la gestion du personnel, la comptabilité à la rédaction des délibérations et des arrêtés, des actes de l'Etat Civil en passant par l'établissement des dossiers de demandes de subventions, la mise en œuvre des dossiers de permis de construire, de l'établissement du budget, des salaires et j'en oublie.....

Mais comme vous le savez tous pour l'avoir constaté, la secrétaire de mairie n'est pas simplement une secrétaire. Elle est le lien entre la commune et les administrés car elle est appelée à accueillir les habitants de la commune qui viennent exposer un problème, chercher une information, faire valoir un droit, mais également se plaindre.

A cette occasion il ne faut pas manquer de diplomatie ni de tact ce qui permet souvent de dédramatiser des situations parfois difficiles.

Voilà en quelques mots les fonctions au sein de la mairie. Et nous avons été les témoins quotidiens de ce travail et de cet attachement à remplir cette mission de la meilleure façon qui soit. Nous avons tous apprécié ta disponibilité et ton sens du service public. De plus tu as su nous alerter quand un projet ou une décision risquait d'être mal accueilli et tes remarques étaient souvent fondées et justifiées ce qui prouve combien tu connaissais la commune et ses habitants.



Pendant ces 30 années tu auras vécu 6 périodes d'Elections Municipales avec 5 Maires.

Le travail du secrétariat de mairie a considérablement évolué, malgré les nouvelles techniques et la performance du matériel utilisé, la tâche est de plus en plus lourde.

Marianne est passée de la traditionnelle machine à écrire à l'ordinateur, du téléphone à cadran rotatif au téléphone sans fil.

Elle a toujours su s'adapter car elle avait une vraie

conscience professionnelle et un grand respect du service public.

Je terminerais en remerciant cette fidèle collaboratrice en qui j'avais une totale confiance et qui aura marqué mes différents mandats d'Adjoint et de Maire.

Pour ta nouvelle activité à plein temps de retraitée, je te souhaite beaucoup de bonheur, de santé et de joie en compagnie de ta famille, Hubert, tes enfants, petits enfants ainsi que tes amis.

Pierre Marie Garel, maire

URBANISME 2011

- Permis de construire :
1 construction d'un
appentis.
- Déclarations Préalables :
1 box à chevaux.
1 pose de panneaux
photovoltaïques.
2 rénovations de toiture.
- Certificats d'urbanisme :
10 demandes ont été
déposées.

Etat Civil 2011

- Reconnaissance :
CESSOU Frédéric et
BEAUVERGER Magali
- Naissances :
CESSOU Dorian, 25 février 2011
à PABU
RIOU Thomas, 01 décembre 2011
à PABU
VATIN Yoran, 15 janvier 2011 à PABU
- Mariage :
Le 18 JUIN 2011 :
ALLANET Hubert Marie et
PRIGENT Hélène
- Décès :
Le 10 avril 2011 :
LE GUYADER Jean-Paul

LA BORNE INTERNET

La commune de Brévidy met à la disposition de sa population, habitants et touristes, un **point internet dans le hall d'accueil de la mairie**. La connexion est **gratuite** avec imprimante. Ce service utile à un large public entretient le lien social.

Installé depuis mars 2011 le point internet offre un équipement complet et gratuit, borne et micro ordinateur relié au réseau internet, à cela s'ajoute une imprimante que nous alimentons en encre et en papier. Depuis les utilisateurs peuvent surfer sur le web, se connecter au service public pour procéder à toutes les formalités administratives et plus encore. Des logiciels de bureautique peuvent également être utilisés pour créer, enregistrer ou lire des fichiers personnels à partir de clés USB.

Depuis la mise en place de cette borne les usagers sont de plus en plus nombreux à l'utiliser notamment les touristes et les foyers en cours d'installation ou non encore connectés. Ce point internet n'est pas une solution palliative à l'absence de couverture de l'ADSL puisque la commune est relativement bien couverte mais permet de créer du lien et de rencontrer les nouveaux résidents qui doivent procéder à de nombreuses démarches.



Les travaux à Brélidy

Dans le dernier bulletin 2011, je vous faisais part des travaux routiers programmés pour l'année suivante. Tous ont été réalisés à hauteur de 80000 euros. Ce qui permet à notre commune de posséder un réseau routier enrobé de 18 km environ. Ces travaux ont été financés sur le budget communal. Durant ces 5 dernières années nous avons investi 240000 euros de rénovation de voirie et entièrement financé sans emprunt. En effet, l'état et le département n'interviennent plus dans ce domaine.

Nous pouvons dire aujourd'hui que le programme voirie est terminé pour les 5 années à venir sauf surprise des aléas de l'hiver. Il est vrai que ceci représente des sommes énormes pour notre budget mais le choix d'avoir une perspective à long terme nous ont permis de réaliser ces travaux à moindre coût (coût de l'enrobé : +40% en 5 ans) et de fixer nos finances sur l'objectif de l'aménagement de Brélidy.

Les travaux de mise aux normes des cloches de l'église avec un tableau de commande programmé, l'installation d'une horloge dans le clocher qui était un vœu de la population ont été réalisés par l'entreprise Macé de Saint Donan pour un coût de 6500 euros. Ces réalisations proposées par la commission des travaux et votées à l'unanimité au conseil municipal nous permettent de suivre l'entretien de notre patrimoine et d'éviter des surprises désagréables de mise en conformité et sécurité dans les années à venir.

Bernard Arzul, 1er adjoint

Service Enfance Pontrieux Communauté

Le relais Parents Assistants Maternels du Trieux (RPAM) s'adresse aux parents assistants maternels, assistants familiaux, grands-parents... de Pontrieux Communauté qui souhaitent obtenir des informations sur les disponibilités d'accueil, les modalités administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel et/ou la profession. Le relais propose aussi des espaces jeux sans inscription, gratuits et ouverts à tous les enfants de moins de trois ans les mardis matin de 9h30 à 11h30 dans les communes de la communauté des communes. Animés par la responsable du relais, ces espaces permettent, accompagnés d'un adulte, de partager un moment de plaisir et de découverte avec d'autres enfants et adultes.

Les enfants ont l'opportunité de bénéficier également d'ateliers divers et variés : musique, terre, cuisine, bibliothèque ... tout au long de l'année. Quelques sorties : poney, sortie de fin d'année sont aussi organisées. Le planning de toutes ces manifestations est disponible dans les mairies et sur le site internet de Pontrieux Communauté. Toutes ces animations, entièrement financées par la communauté des communes, la CAF et le conseil général sont gratuites et ouvertes à tous.

Le RPAM vous informe sur la profession, les modalités d'agrément, les droits et obligation du salarié, le contrat de travail et autres modalités administratives. Le relais parents assistants maternels est un lieu d'écoute et d'accompagnement dans l'exercice de la profession d'assistant maternel. C'est un lieu d'échanges et de rencontres sur des thèmes relatifs à la petite enfance et à la profession.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter ou à prendre rendez-vous avec la responsable du relais : Charlotte Thauront au 02 96 95 39 90

Renée Cloarec, adjointe

Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Il assure au domicile des personnes d'une part des prestations de services ménagers et d'autre part des prestations d'aide à la personne pour les activités de la vie quotidienne et les actes essentiels. Toute demande d'intervention entraîne une visite de la responsable du service qui évalue les besoins de la personne et constitue un plan individuel d'aide et celui-ci fait l'objet d'un contrat.

Le service intervient 365 jours par an de 7h30 à 20h. Les intervenants sont des auxiliaires de vie sociale. Elles ont un rôle de soutien et d'accompagnement social. Elles épaulent et aident les personnes en perte d'autonomie et en situation de fragilité dans l'accomplissement des tâches et des actes de la vie quotidienne.

Les tarifs horaires de ce service sont fixés chaque année par le président du conseil général pour l'APA ou pour la CNAV. La participation de l'utilisateur peut-être diminuée par des aides légales (APA, caisse de retraite, mutuelle) le service instruit les demandes d'aides auprès des différents organismes et accompagne les usagers et leur famille dans ces démarches.

Pierre Peuch, adjoint

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Toute personne âgée de plus de 60 ans ou toute personne handicapée peut bénéficier du portage de repas dans le cadre du maintien à domicile. La cuisine centrale de l'EHPAD assure la confection le conditionnement et la livraison des repas à domicile. Cette prestation est assurée en liaison chaude 7 jours sur 7. Ce service est mis en place pour 3 repas minimum et jusqu'à 5 repas par semaine. Le repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson avec accompagnement, d'un fromage ou un laitage, d'un dessert ou d'un fruit et du pain. Une fiche de choix de menus est remplie par le bénéficiaire du service. Les régimes particuliers sont pris en compte.

Au 1er janvier 2012 le prix du portage des repas est de 9.95 euros. Le coût peut être pris en charge en partie par des aides financières (APA, caisse de retraite, aide sociale)

Pierre Peuch, adjoint

Location de la Salle des Fêtes

Prix de la location pour les Brélandiens

- 130 euros pour une journée
- 40 euros pour le chauffage du 15/10 au 15/04
- 30 euros pour un café ou un apéritif

Prix de la location pour des personnes extérieures

- 200 euros pour une journée
- 40 euros pour le chauffage du 15/10 au 15/04
- 50 euros pour un café ou l'apéritif

Dans tous les cas un chèque de caution de 350 euros est demandé avant chaque location. Une attestation de responsabilité civile sera demandée lors de la remise des clés, à ce moment là un état des lieux sera établi par l'élue responsable et en présence du locataire.

Pierre Peuch, adjoint

Extension des consignes de tri - Passage en monoflux

Afin de respecter les enjeux nationaux définis par le Grenelle de l'Environnement, une réflexion s'est engagée au niveau du SMITRED sur l'extension des consignes de tri et sur la généralisation de la collecte en monoflux.

Ces enjeux sont :

- réduire de 7% la production des ordures ménagères résiduelles par an et par habitant sur 5 ans ;
- atteindre 75% de recyclage des emballages en 2015 (il est actuellement de 64%).

L'usine Valorys s'est équipée d'un nouveau centre de tri automatisé depuis janvier 2012. La nouvelle ligne d'alimentation adaptée à la collecte monoflux comportera 5 trieuses optiques qui permettront la séparation des déchets. Ces dernières vont passer dans plusieurs machines et être séparés progressivement :

- corps plats (papiers), corps creux (bouteilles) ;
- plastique, métaux (conserves), cartonnettes ;

ACTUELLEMENT

Vous déposez aux écopoints :

- vos bouteilles plastiques, flacons, aérosols, boîtes de conserves dans les volières ;
- vos journaux, magazines, pubs, cartonnettes dans un conteneur ;
- le verre dans un autre conteneur.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

En plus de ce que vous déposez actuellement vous pourrez ajouter :

- pots de yaourts, de crème, fromage blanc... ;
- godets plastique du jardin ;
- films de regroupement des packs d'eau ;
- enveloppes plastiques des revues et journaux ;
- housse électroménager, film à bulles ;
- couverts, assiettes, gobelets en plastique ;
- emballages souples (dose de javel, sachets de chips, cacahuètes... paquets de café) ;
- filet nylon (citrons, oranges, oignons...) ;
- blisters (plaquettes de médicaments) ;
- tube dentifrice.

Ces emballages ne nécessitent pas d'être lavés mais simplement bien vidés.

Les gros cartons (exemple : gros emballages électroménager) sont toujours à déposer à la déchetterie).

LE MONO FLUX

Le mono flux est le mode de tri des emballages et papiers en mélange dans un seul contenant couvercle jaune (qui vous sera fourni par Pontrieux Communauté).

La volière ainsi que le conteneur journaux, cartonnettes disparaîtront de l'éco point, seul subsistera le conteneur pour le verre. Quant au reste, il est à jeter dans le sac des ordures ménagères ou au composteur du jardin.

L'expérimentation commencera dans la commune de Ploéal tout début janvier 2013, Brévidy et Pontrieux en mars/avril, les autres communes suivront.

COMMENT COLLECTE T'ON ?

Un passage en porte à porte toutes les deux semaines pour les ordures ménagères résiduelles (bac gris ou sacs noirs).

Un passage en porte à porte toutes les deux semaines pour le monoflux – bac capot jaune.

Avantages :

- captage plus important ;
- meilleur service rendu à l'habitant (pas de déplacement à l'éco point sauf pour le verre) ;
- qualité souvent meilleure (moins de problème de tri).

Faire progresser le recyclage pour faire reculer le gaspillage, c'est le 1er enjeu.

Recycler plus permet en effet de préserver les matières premières mais aussi de réduire l'impact environnemental du traitement des « déchets » en diminuant leur incinération.


Daniel QUINQUENEL
Conseiller Municipal

Vice-président Communautaire en charge du service public d'élimination des déchets

A Propos de l'Europe

Pour vous, jeunes Bréliennes et Bréliens - 27 indices pour 27 pays

Personnages



Chanteuse française des 60's d'origine bulgare

Célèbre physicienne née en Pologne qui a obtenu deux prix Nobel

Actuelle reine du Danemark

Père de la littérature grecque, auteur notamment de l'Illiade et de l'Odysée

Le compositeur de musique classique qui a créé Finlandia

Sports



Nationalité du footballeur Cristiano Ronaldo

Les JO 2012 se dérouleront dans ce pays

Ce pays a gagné la Coupe du Monde de football de 2010

Compétition cycliste italienne créée en 1909

Aviateur français dont le nom est associé à un célèbre tournoi de tennis

Capitales cachées - à toi de trouver 7 villes:

L	L	L	L	A	A	L	A	A	E
B	S	N	A	L	I	J	I	E	N
L	I	L	I	I	I	U	P	A	B
A	N	U	A	V	B	B	R	A	N
B	R	A	T	I	S	L	A	V	A
E	I	S	N	L	V	J	G	I	A
L	G	E	N	N	I	A	U	E	I
T	A	L	L	I	N	N	E	N	N
U	T	I	E	U	V	A	L	N	B
R	V	I	A	S	A	L	E	E	I

Culture générale

Cette île a reçu la Croix du Roi George VI pour sa résistance héroïque durant la Seconde Guerre Mondiale

Une spécialité culinaire de ce pays est le gulyás

Le deuxième plus petit Etat de l'UE

Formation volcanique située sur la côte d'Irlande du Nord

Pays qui a remporté l'Eurovision 2012


**Les 7 pays:**

l'Autriche l'Estonie
la Lettonie la Lituanie
la Slovaquie
La République de Slovaquie
La République Tchèque

Immatriculation!

Tu verras peut-être ces plaques d'immatriculation en 2012. Mais d'où viennent-elles?

D CY B RO NL



La Parole aux Brélandiens !

En français, bien sûr, mais pourquoi pas en anglais, en allemand ou en néerlandais? C'est à l'été 2011 qu'une Brélandienne souhaitant améliorer son anglais a demandé s'il y avait, par hasard, quelques anglophones dans le coin désireux d'échanger et de partager leur langue

et leur culture. La réponse? But of course !

Et de là est née l'idée de créer un groupe de conversation qui s'est réuni plusieurs fois au cours de l'été dans la salle socio-culturelle de la mairie.

Rassurez-vous - il ne s'agissait pas de cours. On n'a pas eu de dictée (bien que Bernard Pivot eût été le bienvenu - au moins pour nous expliquer le plus-que-parfait du subjonctif...), on n'a pas eu de note /20 et on n'avait même pas de devoirs !

Alors on faisait quoi, exactement? Eh bien - nous avons bavardé, discuté, baragouiné...simplement pour le plaisir de parler de tout et de rien.

Les thèmes - la vie quotidienne, la famille, les loisirs, la gastronomie entre autres - furent abordés d'une manière ludique avec des jeux, des mots croisés et des discussions à partir d'images ou de photos.

Pas besoin de dictionnaire - nous étions des 'dictionnaires vivants' car qui mieux que son partenaire pour trouver le bon mot?!

L'ambiance était conviviale et décontractée, les retours sont très positifs et c'est donc avec un grand plaisir que nous allons renouveler cette expérience en 2012.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Linda Watson au 02 96 95 00 42.

Animation gratuite, ouverte à tous.

Linda Watson

Brélandy 2011, année de Solidarités et de Convivialités

Cette année qui s'est achevée a été marquée par des temps forts dans notre Commune.

Le printemps a été ponctué par la préparation du passage de La Pierre Le Bigaut où vous avez répondu présents aussi bien pour la décoration que pour l'animation.

Cette Fête de l'Espoir du début d'été a rassemblé plus d'un quart des Brélandiens venus soutenir cette cause en étant aussi bien présents autour de l'animation au bord des routes que pour le repas qui a clos cette journée ensoleillée.

Merci encore à tous ces bénévoles, sans eux, rien n'aurait pu être fait.

Un grand Merci tout particulièrement à Hervé Soyer, responsable de la sécurité, qui, avec son équipe efficace, a assuré le bon déroulement du passage de la course. Un autre grand Merci à Marie-Yvonne Pichouron qui a su nous réaliser avec ses bénévoles, un superbe char décoré de fleurs de crépon et objets marins, ainsi qu'une animation sonore sans faille encourageant ces courageux cyclos dans la montée de Kerjacob. Et enfin, un autre grand Merci à Pierre Peuch, qui, avec son précieux savoir-faire culinaire et son « fan-club », a su nous réunir autour d'un délicieux repas.

Nouvelle saison, nouvel acte de solidarité. La venue lors du Téléthon à l'automne du cortège de chevaux et carrioles équestres, vous êtes venus nombreux, malgré un temps peu clément, partager une soupe à l'oignon conviviale et soutenir ces valeureux cavaliers.

Les Associations

Pour achever cette année, les Anciens et les plus Jeunes furent à l'honneur. Le repas traditionnel du 11 novembre, comme chaque année, s'est clos sous des chansons d'hier et de belles retrouvailles. Et enfin, la fête des enfants, de plus en plus nombreux sur notre commune, a réuni Petits et Grands autour d'une pièce de théâtre avant la venue du Père-Noël et de sa hotte bien garnie, pour s'achever autour d'un délicieux goûter plein de rires.

Le temps passe, la Commune évolue chaque jour, mais une force demeure, c'est cette solidarité et ce sens de la convivialité qui caractérise les anciens et nouveaux Bréolidiens.

Merci encore à vous tous et à très bientôt autour d'un verre de l'amitié ou d'un bon repas.

Eléonore Servin-Conseillère

Relais Paroissial de Brélidy

Echos de nos pardons

Comme chaque année, notre relais a l'avantage de lancer les différents pardons célébrés aux quatre coins de notre grande paroisse Notre Dame des Fontaines. Cela est aussi pour nous une exigence et nous croyons pouvoir dire y avoir répondu de notre mieux et que la réussite a été à la hauteur de nos espoirs. Réussite grâce à Monsieur l'abbé Marzin, curé de notre paroisse qui a célébré et présidé notre messe du pardon de Saint-Colomban. Réussite grâce à la chorale paroissiale qui s'est déplacée en nombre et a offert un impressionnant récital de chants pour animer la célébration. Réussite encore grâce à tous ceux qui ont offert des fleurs pour embellir notre église. Que tous trouvent ici notre plus chaleureux merci.

Il est également agréable de signaler un groupe de pèlerins venu de Saint Coulomb se joindre à nous avec leurs croix et bannière. Ils nous ont fait part de leur association qui a pour but de rassembler tous ceux qui en Bretagne souhaitent faire un lien entre les pa-



oisses dont le saint patron est Colomban. Brélidy est donc concerné et invité au pardon de Saint-Coulomb près de Saint Malo . Ce pardon aura lieu le 8 juillet 2012 sur la plage Duguesclin ou débarqua Colomban .un petit pèlerinage ? pourquoi pas !! renseignez vous. Voila donc pour notre pardon du 13 mai qui s'est terminé par le verre de l'amitié gracieusement offert par la municipalité à la salle des fêtes préparé et servi par nos incontournables bénévoles . à tous un grand merci. Le lundi de la Pentecôte , nous voilà de nouveau réunis à Kerbiguet pour honorer Saint-Tugdual par une célébration menée par les laïcs. Célébration simple mais suivie par une quarantaine de personnes. Comme chaque année le pardon s'est terminé par le traditionnel verre de l'amitié offert par un particulier du voisinage sur une pelouse fraîchement coupée sous un soleil éclatant, à l'ombre des chênes et des genêts fleuris. Le prochain pardon aura lieu le 20 mai 2013. Il reste quelques places !! toutes nos amitiés à nos lecteurs.

Joseph, pour le relais

Maison paroissiale

Après plusieurs mois de travaux, la maison paroissiale a ouvert ses portes à Caraco à Pontrieux le 15 mai. la nouvelle maison paroissiale comporte un espace d'accueil, un bureau pour la secrétaire salariée de la paroisse, un bureau pour la responsable de catéchèse, un bureau pour la comptabilité et un autre pour Monsieur Le Curé. Il y a aussi 4 salles de réunions nommées salle Saint-Colomban, Saint-Jorand, Saint-Maudez , Saint Hervé et une salle des archives. La maison paroissiale sert à l'accueil du public .C'est aussi un outil nécessaire pour le bon fonctionnement de la vie des 10 paroisses . Cela représente une population de 6500 personnes. Elle accueille la catéchèse, les formations, les équipes liturgiques, la chorale, le conseil économique et l'équipe d'animation pastorale. Le dimanche 2 septembre, le Père Moutel, évêque de Saint Briec et Tréguier viendra célébrer l'office religieux à l'église et bénira la maison paroissiale. Vous êtes tous invités.

Le secrétariat est ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi de 10h à 12h. L'abbé Marzin reçoit sur RDV le mardi et le jeudi matin.

Maison paroissiale 11, rue de Traou Mélédern - 22260 Pontrieux - Tél : 02 96 95 60 68.

Pour l'équipe d'animation pastorale, Martine Garel

Association Les Bouchons d'Amour

L'association « Les Bouchons d'Amour » s'active à la récolte des bouchons en plastique destinés à être recyclés.

La Fédération Française Handisport est associée aux Bouchons d'Amour, ensemble ils remplissent 4 missions principales :

- permettre aux jeunes sportifs handicapés d'acquérir du matériel adapté ;
- aider ponctuellement des associations ;
- aider les comités régionaux et départementaux Handisport ;
- soutenir les projets Handischool (financement de matériel pour les scolaires).

Quels types de bouchons peuvent être collectés ?

Uniquement les bouchons en plastiques comme ceux des bouteilles d'eau plate ou gazeuse, des boissons gazeuses et des bouteilles de lait.

Personne à contacter : Yveline et Emilienne PINARD
9, place du Bourg – 22140 BRELIDY
Tél : 02.96.95.09.98.

Le club le Théoulas

L'année 2011-2012 a connu un évènement pour notre association. En effet après 6 années de présidence Eugène a souhaité prendre un peu de recul tout en restant fidèle au club. Après avoir reçu cette démission par courrier, Mr le maire, qui tenait à que cette association perdure convoquait le bureau et les membres du conseil d'administration. Devant une douzaine de bénévoles, Mr le Maire faisait l'historique du club en rappelant les noms des anciens présidents et présidentes et adressait toute sa sympathie à Eugène pour son dévouement durant ces 6 années de présidence. Après un tour de table Emile Le Cabec souhaite également prendre du recul après avoir été trésorier durant de nombreuses années. après appel à candidature faite par Mr le Maire, furent élus à l'unanimité :

- Présidente : Renée Cloarec
- Vice présidente : Irène Le Guern
- Trésorier : Hervé Soyer
- Trésorier adjoint : Marcel André
- Secrétaire : Marie Lousie André

Ainsi le club Le Théoulas va poursuivre ses activités dans la continuité des années précédentes : tous les 1er jeudi de chaque mois avec jeux de boules, cartes et goûter. Fort de ses 40 adhérents n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un après-midi sympathique et convivial.

La présidente, Renée Cloarec

Brelidy Tro an daou dour Balade des deux rivières

L'assemblée générale annuelle de Tro an daou dour a eu lieu le mardi 03 avril 2012 à la salle des associations de la mairie de Brelidy. L'assistance a réuni une vingtaine de personnes, parmi lesquelles une partie de nos élus. Pontrieux communauté était représenté par Mathilde Desjonquières, responsable tourisme, le club de marche de Plouëc du Trieux par Marie Quemper.

ANNEE 2011 :

Elle aura été animée par diverses actions :

- Bien sûr, le «coup de collier» habituel de printemps pour toiler un peu la nature envahissante dans les parcours déjà ouverts ;
- Réparations et améliorations apportées à certains points endommagés de l'itinéraire des sentiers ;
- L'achèvement de l'aménagement du **circuit des calvaires**. Il s'agit de la boucle de 8 km, ouverte et inaugurée le 9 août 2011 (80 personnes présentes) qui fait découvrir, presque tous les calvaires ou croix de la commune, un ancien routoir ou rouissoir à lin ou chanvre dans un charmant sous-bois, 2 arbres remarquables et enfin le site de la chapelle de Kerbiget - (A signaler l'existence d'un petit film de 10 minutes sur cette inauguration, réalisé par M Schadeck de Pontrieux - 6 euros - contact au 02.96.43.26.05).
- **L'inscription** des deux circuits ouverts **au PDIPR** (sigle de Plan départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée) : - **A travers le Théoulas**, 1er circuit

ouvert en 2008, balisé par le panneau portant **point rouge** ● - **Circuit des calvaires**, 2ème boucle ouverte le 9 août 2011, balisé par le panneau portant **Point jaune** ●

- Le signalement de deux **arbres remarquables** remarqués sur le territoire communal.

Un châtaignier, avec un tour de tronc de 4 m 80, au lieu-dit « ker halic », et un chêne pédonculé, de 3 siècles environ, dont la base du fût mesure 6 m de circonférence (au lieu-dit « Kernevez »). Apparemment, personne ne savait que depuis 4 années, un recensement avait été lancé par le Conseil général des Côtes d'Armor (Direction Agriculture Environnement) pour aboutir, en novembre 2011, à l'édition d'un magnifique livret présentant les arbres remarquables en



Circuit des calvaires - 8 km - Départ place de l'église

Côtes d'Armor. Hélas, la prise en compte de notre signalement communal n'a pu se faire encore, la commission ad hoc chargé d'en dresser l'inventaire n'ayant pu statuer sur notre dossier. Pour information, le département des Côtes d'armor compte environ 300 arbres remarquables recensés, ce nombre étant susceptible d'augmenter au fur et mesure des signalements qui peuvent être effectués par quiconque. Mickael Jézégou du Conseil général des Côtes d'Armor, responsable de la cellule bocage au niveau départemental, est venu les voir le lundi 5 janvier 2012. Ils semblent en effet rentrer dans les paramètres permettant d'être considérés en tant que « arbres remarquables » et pourront vraisemblablement être présentés ultérieurement à la commission départementale chargée de les faire figurer dans l'inventaire officiel départemental et dans le fascicule des arbres remarquables édité à l'intention du public.

- La participation au forum des associations organisé le samedi 9 septembre 2011 à Pontrieux. Tro an daou dour y a présenté un stand pour faire connaître davantage les deux circuits de randonnée ouverts à Brélidy.



- Durant l'automne, divers contacts ont été pris avec le propriétaire du château-hôtel de Brélidy (Pierre Yoncourt) et le gérant du site, détenteur de la licence d'hôtellerie-restauration (Jean Marc Papoint). L'idée est de pouvoir **adjoindre** la visite de la **magnifique motte féodale** qui surplombe le château-hôtel, au premier circuit de 6 km Au travers du Théoulas. Cet itinéraire de randonnée transite à proximité de la motte féodale située en domaine privé et hélas peu connue. La convention de passage pour atteindre et visiter la motte féodale

Les Associations

a été aimablement signée entre les propriétaires désignés et la mairie. De ce fait, dès avril 2012, chaque randonneur aura l'opportunité de visiter ce site millénaire en rallongeant sa randonnée d'un petit kilomètre et demi.

- Nous avons eu la chance d'obtenir la collaboration d'un formateur du lycée agricole proche (Rémy Le Bourdoulous à Pommerit Jaudy) qui, avec ses élèves inscrits en CAP Espaces verts, est intéressé par cet important chantier de débroussaillage sur ce site historique. Ainsi peut-on espérer raisonnablement voir se dévoiler bientôt le bâti ancien sur cette motte féodale (vestiges de 2 tours de pierre et de murs d'enceinte, érigés sur la motte entourée d'un profond fossé et d'un chemin de ronde circulaire).

- En janvier 2012, Pour compléter les maquettes des deux circuits de randonnée ouverts sur Brélidy, qui doivent être réalisées par Tourisme Pontrieux communauté, une demande d'établissement de « Fiches-rando » a été adressée au Comité départemental de la randonnée pédestre à Ploufragan, pour faire connaître à un public plus élargi les nouvelles possibilités de randonnée sur Brélidy. Jérôme Ragot, expert sentiers auprès de ce comité, s'est engagé à venir, avant l'été 2012, à Brélidy, pour se rendre compte de la physionomie des deux circuits ouverts.

- Il faut ajouter que durant l'été et l'automne 2011, l'équipe de terrain de Tro an daou dour a aussi démarré le travail d'ouverture du **3ème circuit de randonnée** qui pourrait être ouvert en 2013. Celui-ci, à **dominante sous-bois**, amènera les randonneurs à parcourir une douzaine de kilomètres dans la commune, avec retour par les abords des ruisseaux de Kerviziou et du Théoulas et arrivée par le bas du bourg de Brélidy à Stang Guenn. Les contacts sont en cours avec les propriétaires des parcelles empruntées par le projet d'itinéraire de cette grande boucle.

PROJET 2012

- D'abord, la réalisation des panneaux gravés sur bois, (notre valeureux sculpteur Joseph Goas les a déjà réalisés), afin de marquer le cheminement vers la motte féodale à partir du premier circuit de 6 km.



- La mise en place de ces panneaux et des affichettes explicatives sur le site de la motte féodale (historique et caractéristiques de la technique de la motte féodale).

Les Associations

Remise de décorations le 8 mai 2012

C'est en présence de 70 Bréliquiens et amis que Jean François Le Roy, président de la 1214 ème section des médaillés militaires a eu l'honneur de remettre la médaille de la Reconnaissance de la Nation à 5 anciens combattants de notre commune.

Elle est décernée à tous les militaires et tous les civils s'étant vu attribué le titre de Reconnaissance de la Nation. Elle récompense ces 5 Bréliquiens pour tous les services rendus à la Nation durant leur service militaire au Maroc ou en Algérie.



De gauche à droite : Vincent Le Meaux (conseiller général), Pierre Marie Garel (maire), Jean André, Yves André, Jean Daniou, Joseph Le Goas, Auguste Le Mignot et Jean François Le Roy, président des médaillés militaires du canton.

Diplôme d'honneur Porte Drapeau

Le Diplôme d'Honneur Porte Drapeau et l'insigne a été remis à Jean André par Monsieur le Conseiller Général Vincent Le Meaux . Le diplôme d'honneur est destiné à récompenser les anciens combattants et victimes de guerre mais aussi toutes les personnes ayant porté l'emblème national pendant plusieurs années. Jean André assure cette mission depuis 22 ans dans la commune.

Action Humanitaire du Trieux

Objectif : Etre le maillon d'une chaîne de solidarité internationale.

Mode d'emploi :

- Faire le tri dans ses armoires et porter à l'Action Humanitaire du Trieux les vêtements en bon état, le linge de maison, les chaussures dont on n'a plus usage.
- Prendre un peu de temps pour aller voir si au local de l'association il n'y aurait pas quelques petits vêtements sympatiques qui nous conviendraient, les étagères et les portants en sont pleins.
- Lors des 2 braderies annuelles faire de très bonnes affaires et découvrir l'artisanat péruvien en admirant le savoir faire traditionnel et en offrir autour de soi.
- Participer aux marches solidaires que l'association organise : il y en aura une le 22 septembre prochain.
- Si on dispose d'un peu de temps libre rejoindre l'équipe des 14 bénévoles qui assurent le fonctionnement du vestiaire.
- Ainsi être devenu un petit maillon qui aide l'association à tenir ses engagements depuis plus de 10 ans : assurer un mois de fonctionnement des centres d'aide sociale et médicale créés au Pérou et en Bolivie par Bretagne-solidarite-Pérou, mettre à disposition des responsables locaux une enveloppe de dépannage d'urgence et encourager les prêtres et religieuses issus de notre canton dans leur mission (Afrique , Asie, Madagascar)

Pratique :

Vestiaire ouvert le lundi de 14h à 17h, le mercredi de 10h30 à 12h, le samedi de 10h30 à 12h. Parking de la Tour Eiffel à Pontrieux.

Jeanine Thomas, Présidente

**Vatin Aurélien et Prigent Klervi « Frouezh hon douar »
Kerbiquet - 22140 brélidy - tel : 06.86.78.58.46**

Après être arrivés à Brélidy un peu par hasard, une location à Kergroas qui nous a permis de débiter l'activité de maraichage biologique (pommes de terre, tomates, aubergines, poivrons, courges, laitues, haricots...) qui a donné naissance à Frouezh hon douar (les fruits de notre terre), nous nous sommes rapidement plu dans cette humble commune rurale et agricole. Pratiquant exclusivement la vente directe : marchés hebdomadaires (Bégar, Pontrieux, Saint Clet), et dès juillet prochain vente à la ferme, notre démarche relève avant tout d'une relocalisation de la production/consommation, mais aussi d'une volonté d'agir sur notre environnement.

C'est, comme beaucoup, au détour des chemins creux, en nous promenant avec nos deux enfants (Anjela 4ans et Yoran 1 an et demi) un dimanche, que nous sommes tombés sous le charme de Kerbiquet, un petit coin paisible, idéal pour s'installer « pour de bon » et développer notre activité, mais aussi de la diversifier : Klervi a envisagé une reconversion professionnelle en demandant un CIF auprès du Conseil général, qui grâce à l'appui du maire et du conseiller général, Mr Le Meaux a été accepté ; Le BPREA en poche elle envisage, dans les années qui viennent, l'élevage de chèvres et la fabrication de fromage. Une fois le financement trouvé (merci encore à Mickael Cloarec qui a bien voulu croire en nous et en notre projet) et grâce à l'appui d'abord moral, puis logistique (électrification du site) de Pierre-Marie et de l'ensemble du conseil, nous nous sommes donc, pour notre plus grand plaisir, réinstallé au mois d'octobre 2011 à Kerbiquet. Beaucoup de travail reste encore à faire, mais nous savons désormais d'où nous sommes et où nous resterons avec nos enfants « e Beurleudi ha deus beurleudi adalek bremañ . »

Pa 'omp erruet e Kerbiquet, hon eus soñjet e oa un anv brav evit desevel givri ... Met o sellet a dostoc'h, hon eus komprenet e oa « Ker ar Biged » evel ma `z eo meneget e-kichen chapel St Tugdual! Ha gwir eo zo piged du-mañ... 'Met brav eo ar vuhez dre amañ!

Quand nous sommes arrivé à Kerbiquet nous pensions que c'était un jolie nom pour élever des chèvres...mais nous nous sommes vite rendu compte qu'il s'agissait plus du hameau des pies, comme c'est inscrit à côté de la chapelle St Tugdual ! Et à vrai dire, il y en a chez nous ...Mais il y fait vraiment bon vivre.

Aurélien Vatin et Klervi Prigent



La vie de château à Brélidy

Le château est un atout indéniable souligne Jean Marc Papoint, gérant de l'étonnant château-hôtel de Brélidy. Nous ne serions mieux dire, tant cette harmonieuse bâtisse du XVIe siècle possède de charme. L'histoire de la féodalité à la chouannerie résonne encore en ces lieux. Et n'oublions pas ces légendes persistantes liées à la présence avérée de fantômes !!

Le nouveau restaurant « les délices de Margot » avec comme chef Mark Bryant propose une cuisine fraîche élaborée sur place. Le château de Brélidy possède beaucoup d'atouts avec 2 salles de restaurant, 2 salons privés, 11 chambres et 3 suites pour des réceptions, des mariages ou séminaires . On y trouve aussi un SPA, un jacuzzi et une piscine.

Château de Brélidy. Tél :02 96 95 69 38 chateau.brelidy@orange.fr

les Evènements 2011



- 1 - Cérémonie des Voeux 2011
- 2 - Accueil des nouveaux résidents
- 3 - Noce d'Or de Danièle et Henri Patin
- 4 - 8 mai 2011
- 5 - Motte féodale : accueil des jeunes du CFA Pommerit Jaudy - Juin 2011
- 6 - 11 novembre 2011
- 7 - Le Maire et les doyens - 11 novembre 2011
- 8 - Téléthon à Brélidy
- 9 - Arbre de Noël des enfants